



***Intervention de Marisol Touraine***

***Ministre des Affaires sociales, de la Santé, et des droits des femmes***

***Conférence de presse - Annonce du Programme national de réduction du tabagisme***

***Jeudi 25 septembre 2014 -***

***Seul le prononcé fait foi***

---

Monsieur le député, Gérard BAPT

Madame la présidente de la ligue nationale contre le cancer, Jacqueline GODET

Monsieur le président d'Alliance contre le tabac, Yves BUR

Madame la directrice du comité national contre le tabagisme, Emmanuelle BEGUINOT

Monsieur le président de l'Office français de prévention du tabagisme, Bertrand DAUTZENBERG,

Mesdames et messieurs,

Le tabac tue un fumeur sur deux. En France, 73 000 personnes en meurent chaque année. **C'est l'équivalent d'un crash d'avion de ligne, chaque jour, avec 200 passagers à bord !**

*Seul le prononcé fait foi*

**Il s'agit d'une véritable hécatombe, insidieuse, silencieuse, sournoise.** Elle ne fait pas les gros titres de journaux ; sans doute n'est-elle pas assez spectaculaire. Mais elle tue 20 fois plus de Français que les accidents de la route !

La France compte plus de 13 millions de fumeurs adultes et cette situation ne cesse de s'aggraver. **Depuis 2005, le nombre de fumeurs a recommencé à augmenter, à rebours de nos voisins européens.** Cette augmentation touche principalement les femmes, les personnes en situation de précarité et les jeunes.

Aujourd'hui, 30% des Français sont des fumeurs réguliers. Cela nous place parmi les plus gros consommateurs de tabac en Europe, à l'heure où la Grande-Bretagne a réussi, en 5 ans, à descendre sous la barre des 20% de fumeurs. **Le tabagisme n'est pas une fatalité, nous pouvons changer les choses !**

Toute la société est concernée par ce fléau. C'est un enjeu de civilisation autant qu'un problème de santé publique. Je veux le dire très clairement : non, le tabac n'est pas seulement le problème de ceux qui fument. Non, le tabagisme ne relève pas seulement de la responsabilité individuelle. Où est la responsabilité d'un enfant 12 ans qui entre dans la spirale de l'addiction ? Qui peut dire que seule la responsabilité individuelle est engagée quand le coût social du tabac est estimé à 47 milliards d'euros par an, dont 18 milliards pour la seule sécurité sociale ?

Ce sujet est un choc pour la ministre et la citoyenne que je suis. Mais il me touche aussi en tant que mère. **Je ne pourrai jamais me résoudre à ce qu'à 17 ans, un jeune sur trois fume tous les jours.**

Il faut agir, mais **il n'y a pas de mesure miracle.** Il est temps de changer d'échelle et de méthode, et de mettre en place une stratégie coordonnée comme l'ont fait d'autres pays avec succès.

**C'est pourquoi le Président de la République a souhaité, dans le cadre du Plan Cancer, le lancement d'un programme national de réduction du tabagisme qui engage l'ensemble du gouvernement.**

Ce programme, que je vous présente aujourd'hui, comprend une série de mesures coordonnées, volontaristes et innovantes.

Notre objectif est ambitieux :

- **dans 5 ans**, le nombre de fumeurs doit avoir baissé de 10% ;
- **dans 10 ans**, nous devons être descendus sous la barre des 20% de fumeurs ;
- **et dans 20 ans**, nous voulons que les jeunes soient non-fumeurs à 95%. **Nous voulons que les enfants qui naissent aujourd'hui soient la première génération d'adultes non fumeurs !** L'objectif est de renvoyer au passé ces images aujourd'hui quotidiennes de groupes de jeunes fumant à la sortie du lycée.

**Ce programme se décline autour de 3 axes forts : protéger les jeunes, aider les fumeurs à arrêter et agir sur l'économie du tabac.**

## **I. Nous voulons protéger les jeunes pour qu'ils n'entrent pas dans le tabagisme**

- **Nous allons adopter le paquet neutre**

Le rôle du packaging est essentiel pour l'industrie du tabac. Aujourd'hui, l'emballage des paquets de cigarettes fait apparaître le marketing sur le même plan que les avertissements sanitaires, qui deviennent moins efficaces. L'industrie du tabac tente de séduire les jeunes en utilisant un packaging très attractif qui joue sur les registres habituels de la sensualité, de la sexualité, de la variété, de l'humour, de la technologie, de la science, etc.

Les paquets neutres seront standardisés : même forme, même taille, même couleur, même typographie. **Les avertissements sanitaires, qui couvrent aujourd'hui 30% de la superficie du paquet en couvriront 65%.**

Dans une trentaine d'études, le paquet neutre a montré un impact positif pour faire diminuer la prévalence tabagique. L'Organisation mondiale de la santé le recommande. L'emballage neutre améliore l'efficacité des avertissements sanitaires, il réduit la désinformation des consommateurs sur la dangerosité des cigarettes, il annihile l'attractivité du packaging et de la marque et, finalement, il favorise le changement de comportement.

L'Australie a adopté le paquet neutre en 2012. En Europe, le Royaume-Uni et l'Irlande viennent de notifier à la commission européenne leur intention de mettre en œuvre le paquet neutre.

Rendre les paquets neutres n'aurait pas de sens si la publicité était toujours présente dans les bureaux de tabac, fréquentés quotidiennement par 10 millions de Français. Dans le cadre de ce programme, **la publicité pour les produits du tabac sera interdite dans les lieux de vente.**

Par ailleurs, les arômes artificiels qui servent à attirer les jeunes seront interdits, conformément aux normes européennes.

**Le paquet neutre marque une rupture, un tournant décisif dans la lutte contre le tabac.**

Vous savez que je l'ai toujours défendu. Je suis donc fier de pouvoir le mettre en œuvre aujourd'hui.

Cette mesure sera introduite par amendement au projet de loi de santé que je présenterai prochainement en conseil des ministres.

- **Il sera désormais interdit de fumer dans les véhicules en présence d'enfants de moins de 12 ans.**

Les risques liés au tabagisme passif ne sont pas à démontrer. Les enfants qui le subissent sont plus souvent hospitalisés pour des causes respiratoires, notamment pour asthme, mais aussi pour des causes cardiaques et ORL.

Le danger que représente le tabagisme passif est particulièrement prégnant dans l'espace confiné qu'est la voiture. **Il a été mesuré que la concentration de particules fines sur les sièges arrière de véhicules est 10 fois plus élevée dans la voiture d'un fumeur que dans la voiture d'un non fumeur.** Cette concentration est plus de 3 fois supérieure au seuil moyen admis par l'OMS.

Les enfants sont vulnérables, ils ont le droit de respirer un air sain et de voyager dans un espace qui ne met pas leur santé en danger. Plusieurs pays ont déjà adopté des dispositions en ce sens et ne sont pas revenus en arrière. Je pense à plusieurs Etats d'Australie, du Canada et des Etats-Unis. La Grande-Bretagne est également en train de la mettre en place.

La France adopte donc à son tour cette mesure de bon sens qui fera, elle aussi, partie de la loi de santé.

- **Il sera également interdit de fumer dans les espaces publics de jeux pour enfants**

**Les enfants doivent être protégés sur leurs lieux de vie. La cigarette ne doit plus faire partie de leur environnement ; or les espaces publics de jeux, c'est leur environnement, leur univers.**

Il est avéré que, plus on commence à fumer jeune, plus la dépendance est forte et plus on est exposé aux méfaits du tabagisme sur la santé.

Les espaces publics de jeux accueillent un public majoritairement familial et sont aménagés spécifiquement pour les enfants qui doivent pouvoir profiter d'un espace sain et être protégés.

**Les espaces publics de jeux pour enfants deviendront donc tous des espaces non-fumeurs.**

Certains de ces espaces sont d'ores et déjà délimités par une clôture, voire surveillés par un gardien, ce qui facilitera la mise en œuvre de la mesure et le contrôle de son application.

Je précise par ailleurs que **les policiers municipaux seront désormais habilités à exercer les contrôles de la réglementation.**

- **Les cigarettes électroniques ne doivent pas être une porte d'entrée dans le tabagisme**

Entre 1 et 2 millions de personnes utiliseraient quotidiennement la cigarette électronique.

A ce sujet, je rappelle ma position : je ne confonds pas la cigarette électronique avec la cigarette. Il vaut mieux vapoter que fumer. Tout ce qui peut aider les fumeurs à arrêter est bon à prendre, y compris la cigarette électronique.

Mais, pour un jeune qui n'a jamais fumé, la cigarette électronique peut devenir une porte d'entrée vers le tabagisme, comme le met en garde le Haut conseil de la santé publique. L'industrie du tabac investit aujourd'hui dans la cigarette électronique, preuve qu'elle a bien compris son potentiel d'addiction. Elle crée des arômes pour rendre la cigarette électronique plus attractive pour les jeunes consommateurs.

**La vente de la cigarette électronique aux mineurs est interdite depuis mars.** Je souhaite poursuivre aujourd'hui dans la même logique vis-à-vis des jeunes. **Il sera également interdit de vapoter dans les lieux accueillant des enfants, ainsi que sur les lieux de travail et dans les transports collectifs.**

**J'ai signé aujourd'hui même une circulaire limitant la publicité pour les cigarettes électroniques, en attendant l'interdiction complète à compter du 20 mai 2016, conformément aux directives européennes.**

## **II. Nous allons aider les fumeurs à arrêter de fumer**

Il faut briser le cycle de la dépendance. La majorité des fumeurs regrettent de s'être engagés dans cette consommation et souhaitent arrêter. Nous devons mieux les y aider.

- **Le gouvernement va lancer une campagne audiovisuelle « choc »**

La communication reste un vecteur extrêmement important pour inciter aux bons comportements face au tabac et pour lutter contre le marketing des industriels. Cette nouvelle campagne, que le Président de la République et le Premier Ministre ont souhaitée puissante, sera diffusée dans les medias audiovisuels. Elle sera à destination du grand public, des fumeurs et de leur entourage.

Des spots TV « choc » seront diffusés à partir de demain et jusqu'au 22 octobre.

En plus de cette campagne audiovisuelle, **des pictogrammes visuels sur les paquets inciteront les femmes enceintes à ne pas fumer.** Aujourd'hui la France est le pays d'Europe où les femmes enceintes fument le plus, avec toutes les conséquences que l'on sait pour leurs enfants.

- **Je veux impliquer les médecins traitants dans la lutte contre le tabagisme.**

Le rôle du médecin traitant dans la sensibilisation de ses patients aux risques du tabac est un élément important de l'efficacité d'une politique de lutte contre le tabagisme. Plus de la moitié des fumeurs réguliers déclarent aussi avoir envie d'arrêter de fumer. Pourtant ils ne reçoivent pas systématiquement des conseils de leur médecin au cours d'une visite de routine. Il est donc nécessaire de sensibiliser et mobiliser les professionnels de santé au repérage et à la prise en charge du tabagisme, et de leur fournir des outils pour améliorer leurs interventions. Concrètement, une part de la rémunération des médecins dépend des objectifs de santé publique qu'ils atteignent. Nous allons intégrer le suivi du tabagisme et le conseil d'arrêt aux fumeurs dans ces objectifs. Le rôle de prévention du médecin traitant sera renforcé.

- **Nous allons améliorer la prise en charge financière du sevrage tabagique**

Aujourd'hui, les traitements de sevrage ne sont pas assez accessibles. Ils sont pourtant très efficaces. Il faut en baisser le prix, en améliorer la prise en charge et élargir le nombre de professionnels de santé susceptibles de prescrire un traitement remboursable. Pour contribuer à développer l'accessibilité de ces traitements, le montant pris en charge du forfait de sevrage tabagique sera triplé de 50 à 150 euros.

Trois populations particulièrement exposées bénéficieront de cette mesure :

- les jeunes de 20 à 30 ans ;
- les bénéficiaires de la Couverture maladie universelle complémentaire ;
- les patients atteints de cancer.

Je rappelle que pour les jeunes de 20 à 25 ans, j'ai déjà fait voter cette mesure dans la loi de financement de la sécurité sociale de 2014. Elle est aujourd'hui en vigueur.

<p><b><u>III. Nous allons agir sur l'économie du tabac</u></b></p>
--

- **Nous allons mettre à contribution les industries du tabac**

L'industrie du tabac a une responsabilité vis à vis de notre santé. Je souhaite qu'elle participe au financement des actions de lutte contre le tabagisme.

Le gouvernement souhaite mettre à contribution l'industrie du tabac pour financer un fonds dédié à ces actions. Des propositions existent, notamment d'origine parlementaire. Elles soulèvent des questions juridiques et techniques que nous nous employons à surmonter pour

atteindre notre objectif.

- **Nous allons instaurer la transparence sur le lobbying de l'industrie du tabac.**

La volonté de l'industrie du tabac d'influencer les responsables politiques, les leaders d'opinion, les consommateurs et le grand public est un fait avéré.

Citons, par exemple, le financement par l'industrie du tabac de programmes de recherche ou d'organisations de colloques sur des thématiques politiques ; la promotion des entreprises du tabac dans les grandes écoles, les dons aux associations caritatives, les partenariats et le mécénat dans les arts et la culture, etc.

Pour rendre l'industrie du tabac plus transparente sur ses pratiques, nous voulons rendre obligatoire la publication de ses dépenses de communication.

**L'objectif est faire avec l'industrie du tabac ce que j'ai fait avec l'industrie du médicament, via le site *transparence.gouv.fr* qui permet de connaître les liens d'intérêts éventuels.**

- **Nous voulons renforcer la lutte contre le commerce illicite de tabac, notamment sur internet**

Le marché parallèle représenterait 3 850 tonnes de cigarettes, soit 6% de la consommation. L'Organisation mondiale de la santé a mis en place un protocole d'engagement des Etats pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac. La France a signé ce protocole et sa procédure de ratification est engagée.

Le tabac n'est pas un produit anodin. L'achat et la vente de tabac sur internet sont strictement interdits, quel que soit le lieu d'implantation du site. Il s'agit aujourd'hui de rendre plus efficace et plus opérationnel le dispositif pénal de lutte contre la vente de cigarettes sur internet.

Le gouvernement présentera prochainement un plan d'action interministériel spécifique, mobilisant notamment les services des douanes et de la répression des fraudes. Les professionnels du secteur seront associés à son élaboration.

Mesdames et messieurs,

Pour marquer l'engagement de ce ministère dans la lutte contre le tabagisme, **j'ai souhaité qu'il soit exemplaire.** Je remercie les représentants du personnel qui se sont fortement mobilisés sur ce sujet. De nombreuses actions concrètes ont été engagées : il ne sera bientôt plus possible de fumer ni au rez-de-chaussée, ni sur les marches du ministère. Le service de la médecine du travail va accompagner les fumeurs par des entretiens de motivation, des séances de coaching, et la mise à disposition gratuite de patchs anti-nicotiniques.

Mesdames et messieurs,

La lutte contre le tabagisme est un combat de chaque instant. Toute la société doit prendre conscience des dégâts causés par le tabac et se mobiliser. Nous avons su le faire pour la sécurité routière, avec des résultats, nous saurons le faire pour le tabac.

**J'ai choisi mon camp, c'est celui de la santé publique, et je sais pouvoir compter sur le soutien des Français.**

*Seul le prononcé fait foi*

Je présenterai prochainement en conseil des ministres le projet de loi de santé qui sera le support législatif des mesures que je vous ai annoncées aujourd'hui.

Avant de répondre à vos questions, je vous propose de visionner les spots de prévention qui seront diffusés à partir de demain et jusqu'au 22 octobre.

Je vous remercie.